



Honoraires d'agence T.T.C. à la charge de l'acquéreur applicable par tranches successives.

Le montant des honoraires est calculé par cumul en appliquant à chaque tranche du montant de la transaction les taux suivants :

<u>Prix de vente "Net Vendeur"</u>	<u>Honoraires</u>
De 0 à 15000 Euros	Forfait de 1500 euros
De 15001 à 30000 Euros	11%
De 30001 à 75000 Euros	7%
De 75001 à 120000 Euros	6%
Supérieur à 120001 Euros	5%

*Exemple d'honoraires d'agence au prix de 100 000 euros net vendeur :
1 500 euros de forfait + 11% de 15 000 + 7% de 45 000 + 6% de 25 000
soit 7 800 euros T.T.C (7,8 %)*

Pour les programmes neufs, les honoraires d'agence sont à la charge du promoteur à hauteur de 5 % T.T.C. sur les prix indiqués.

La charge des honoraires est contractuellement fixée.

